



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5050687

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 5/03/2025 9H35 C:004400 I:02227

V/Email reçu le Mercredi 05/03/2025 à 9H35

SELON DEVIS N° 5020108

V/REF.IMM. 19

IMMEUBLE : CARAVELLE 333

7 a 13, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

SDC 'Caravelle 333'

C/O REGIE PAUTET

Résidence les Ormes

86TER, AVENUE JEAN JAURES

69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 27 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N13 LECLERC - CONTACTER MME SEEMANN (MCS) -PORT.*06 65016240* EN
PRIORITE OU JOINDRE M KONATE (MCS)- TEL:*06 46443897*
M NSAIBA - TEL.*07 82274753*

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5020108 DU 25/02/2025
D UN MONTANT DE 822,48 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

EB/ Lu 12/05/25 à 11H02-

AR/ Lu 05/05/25 à 14H19-

A PARTIR DE L'ALLEE 13 :

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES ACCES COULOIR CAVE, CAVE N°5 ET LOCAL
POUBELLE

ARRET DE STATIONNEMENT SUR DEUX PLACE DE PARKING A GAUCHE DE L'ALLEE 13
(POUR ACCES AU REGARD)

CURAGE HAUTE PRESSION DE 5 METRES DE RESEAU EAU USEE, DE 20 METRES

DE TRAINASSE EAU USEE CUISINE ET DE 3 METRES PIED DE COLONNE

CONTROLE DE L'ECOULEMENT

NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

LA GESTION DES DECHETS N'EST PAS COMPRIS DANS LE RPESENT DEVIS ET VOUS
SERA FACTUREE EN SUS

MISE EN PLACE D'UN ARRETE DE STATIONNEMENT ET AFFICHAGE LE 18/04

- NOTRE INTERVENTION DU 22/04/2025

RECUPERATION DU PANNEAU D'INTERDICTION DE STATIONNER

LORS DE NOTRE NOUS AVONS CONSTATE UN TROU AU NIVEAU DU COUDE DE LA
TRAINASSE SITUE DANS LA CAVE N5 AINSI QUE LA PORTION DE TRAINASSE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050687

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FUYARDE SITUEE DANS LES COULOIRS DE CAVES

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 23/04/25 a 09H07 Mme N. PUDDU

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTION DE TRAINASSE CASSEE ET DU COUDE
CASSE SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	822,48	822,48
	TOTAL H.T.		822,48
	T.V.A. a 10,00%		82,24
	TOTAL T.T.C.En EURO		904,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.